

CANNABIS

Par Profil supprimé Postée le 06/01/2012 00:59

Bonjour.

Conduisant régulièrement et voyant les contrôles de dépistage salivaire se multipliant, j'aurais aimé en savoir plus sur ce type de dépistage, sur les délais de présence de THC dans la salive, et si il y avait des différences en fonction du poids, de la taille...

Merci

Mise en ligne le 06/01/2012

Bonjour,

Le THC (Tétrahydrocannabinol, substance psychoactive de cannabis) reste détectable jusqu'à 48h après consommation dans la salive. Il peut y avoir en effet une variabilité en fonction de votre métabolisme et de la concentration du produit consommé, mais elle serait infime pour un test salivaire.

Le test salivaire est plus rapide et pratique à faire pour un contrôle routier qu'un test sanguin ou urinaire. En fonction de son résultat, vous pouvez être soumis à un ou plusieurs autres tests. Par exemple, pour savoir si votre consommation a eu lieu dans les dernières 24h, il s'agira plutôt de vous soumettre à un test sanguin. Pour savoir si vous êtes un consommateur régulier, un dépistage urinaire sera plutôt pratiqué.

Cordialement.
